



Reconstruisons le lien entre la France et Haïti

Par **ALAIN FOIX** Dramaturge, philosophe.

Il est une grande urgence : panser l'histoire de France. Panser avec un a, c'est-à-dire la repenser. Il faudrait à ce grand corps malade pratiquer une saignée. Et l'on verrait sans doute couler une bonne part de sang noir, celle de l'histoire haïtienne qui est un affluent de notre identité française. Oui, de notre identité française. Haïti est présente dans notre mémoire mais il faut qu'elle accède à notre souvenir. C'est-à-dire à la conscience d'un passé pas si lointain qui, parce qu'il est situé clairement dans l'espace et le temps, permette d'identifier notre malaise présent et d'éclairer actions et décisions. Nous avons bouché l'artère qui mène à Haïti et les secousses de ce membre fantôme nous font encore souffrir.

Notre histoire, notre identité française, sont malades d'Haïti et des anciennes colonies. Nous nous précipitons au chevet du grand blessé en feignant d'ignorer qu'il est malade de nous et qu'il lève en nous une secrète douleur. Alors il nous faut d'urgence maintenant enseigner l'histoire d'Haïti comme une part réelle de l'histoire de France car il en est ainsi. Que cette heure d'histoire qu'on voudrait supprimer en terminale S soit consacrée à l'histoire d'Haïti et des anciennes colonies. Alors, peut-être que nos futures élites sauront mieux faire la part entre la pitié et la responsabilité. Je ne parle pas de culpabilité. Les coupables sont morts depuis longtemps, mais les responsables sont vivants car on est toujours responsable de son héritage. Mais on devient coupable de ne pas ressaisir ce legs pour le réinvestir différemment pour l'avenir. Il s'agit bien d'urgence car il ne suffit pas de soigner la plaie, de guérir le symptôme, mais de s'attaquer aux causes de la maladie. Parmi ces causes, on trouve la France et son oubli. Reconstruire Haïti, c'est reconstruire aussi la relation entre la France et Haïti, qui passe par une histoire commune.

Haïti se meurt d'avoir été isolée dès qu'elle s'est libérée. Elle a commis, sous l'impulsion de Toussaint Louverture, le crime de lèse-majesté d'avoir imposé dès le 29 août 1793 une abolition de l'esclavage que la Convention a dû entériner le 4 février 1794. Haïti oubliée des droits universels de l'homme que la France venait de signer, et qui, par cet acte d'insoumission, devenait le premier pays réalisant de fait le rêve d'universelle liberté des Lumières. Haïti qui fut un pays de co-cagne, grenier de la France, et qui, sous l'im-

pulsion de Toussaint Louverture, devenait une nation pleine et entière au sein de la nation française, développant une économie structurée et porteuse de richesses pour ses habitants. C'en fut trop pour Bonaparte qui voulut rétablir l'esclavage et fut battu à plates coutures en 1803, défaite sur laquelle se hissa le drapeau d'Haïti indépendante. Les puissances coloniales, par peur de la contagion d'un tel exemple dans la région, l'ont isolée. Cet isolement économique s'est renforcé par la peur d'une nouvelle contagion, celle de Cuba. Il serait grand temps de libérer de nouveau Haïti, ce qui veut dire de lui laisser la liberté de construire véritablement son indépendance dans sa relation naturelle avec l'ensemble américain et caribéen (aussi les Antilles françaises et la Guyane qui ne demandent que ça).

Hors de toute référence à une fatalité qui par définition clôt l'avenir et renvoie à une faute passée, il s'agit d'arrêter d'enfermer Haïti dans le présent, présent de l'actualité, du soin, de l'intervention, de la douleur. Il est bien d'adopter les enfants sinistrés, mais les arracher de leur terre de souffrance renvoie toujours à la douleur d'un arrachement inaugural qui fut celui de l'Afrique. Les enfants sont l'avenir d'Haïti. Il serait préférable de construire avec toutes les nations responsables de son état, le cadre géopolitique lui permettant de croître dans son milieu naturel, dans une nouvelle écologie dont elle peut redevenir l'emblème, une économie durable s'inscrivant dans la relation avec une Caraïbe libérée des querelles politiques des grands Etats. La France a dans ce cadre un rôle fondamental à jouer. Cela non pas au nom de la charité, mais de son identité. Car il est aujourd'hui fondamental de rappeler que le mot fraternité qui frappe notre emblème, nous le devons à Haïti, notamment à l'intervention d'un certain Belley, député noir haïtien envoyé en 1794 à l'Assemblée nationale par Toussaint Louverture, dans une délégation symbolique de trois députés, un blanc, un mulâtre et un noir. Le mot fraternité qu'il prononça, repris par l'abbé Grégoire et par l'Assemblée, ornera définitivement notre emblème à partir de 1795, venant rejoindre le couple liberté-égalité jusque-là sans enfant, et renforçant le lien dans une trinité indéfectible.

Dernier ouvrage paru : «De Toussaint Louverture à Barack Obama» (Ed. [Galaade](#))